

## Réponse

Ce lot n'est pas une mauvaise affaire car parmi ces découpures sans grand intérêt figure un timbre de dimension de l'émission de Lille, le numéro 12 du catalogue Yvert et Tellier.



On reconnaît ce timbre notamment au fait que les timbres des papiers timbrés ne sont pas oblitérés.

Par ailleurs, ce timbre est annulé de la griffe R.S (receveurs spéciaux) ce qui indique que cette figurine a été utilisée comme timbre de quittances, alors que la quasi-totalité des timbres à 20 centimes de l'émission de Lille ont été utilisés pour le recouvrement du droit de timbre des récépissés de chemins de fer.